

<https://anciennesdebossuet.ec-lannion.fr/Le-depart-des-religieuses.html>



Le départ des religieuses

- Histoire - La fondation et la fin de la présence des religieuses -



Date de mise en ligne : vendredi 11 décembre 2015

Date de parution : 26 avril 2010

Copyright © Anciennes de Bossuet - Tous droits réservés

Les Sœurs de La Retraite à Crec'h Avel quittent Bossuet... et... Lannion

Septembre 2007

Elles ne sont plus que quatre pour fermer la porte de la Communauté qui a, depuis 170 ans, participé à l'éducation et à l'instruction de plusieurs générations de jeunes en plein cœur de la capitale du Trégor!

En **1838**, elles étaient aussi trois ou quatre Sœurs venues s'installer dans la propriété offerte par Mlle de la Fruglaye au Vicaire Général J.-M. de Lamennais qui cherchait des enseignantes pour remplacer les Ursulines. C'est le début d'une grande histoire dont on retiendra quelques dates.

En **1903** la loi Waldek Rousseau interdit aux Congrégations d'enseigner. Cette loi provoque le départ des religieuses aux Pays-Bas. Elle est différente de la Loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905, dite loi Combes qui l'avait imaginé mais avait démissionné avant la vote de la loi.

La propriété n'est alors qu'un petit manoir entouré d'un parc gigantesque. Elle sera confiée à des amis durant plusieurs années en attendant le retour des Sœurs. Ces familles veillent sur la maison en créant une pension de famille, notamment pour les dames se rendant sur la côte grâce à l'arrivée du chemin de fer à Lannion en 1881.

1927

L'enseignement reprend en maternelle, primaire et secondaire grâce à l'abbé Rault tandis que les Sœurs reviennent. La supérieure Générale et le noviciat prennent place dans de nouveaux bâtiments. Lannion devient la Maison-Mère de la Congrégation, née à Vannes deux siècles plus tôt.

De nombreuses religieuses se forment au noviciat et rejoignent soit des lieux universitaires pour compléter leur formation d'enseignantes soit des institutions de Sœurs de La Retraite essaimées en France et à l'étranger.

À Lannion, elles enseigneront au fil des ans la philosophie, les sciences la cuisine tout en assurant les charges du pensionnat, de l'intendance et de la restauration.

Deux guerres traverseront leur long séjour et la dernière guerre mondiale verra l'occupation d'une partie des locaux par la troupe ennemie. Difficile cohabitation qui verra l'arrestation d'une élève de philosophie durant la messe à laquelle elle assistait. Soupçonnée d'aide aux résistants et de remplacer sa mère déjà déportée en camp de concentration, elle survivra ainsi que sa mère... mais dans quel état !

Plusieurs autres problèmes surgiront à la Libération



Le développement de la ville de Lannion avec l'implantation du CNET (Centre National d'Études des Télécommunications) voit l'afflux d'élèves... La mixité se met en place... Puis le regroupement des classes des écoles Jeanne d'Arc, de St-Joseph et Bossuet est effectif en 1967. Il faut construire de nouveaux bâtiments d'externat et le lycée professionnel dans le parc... D'autres moments seront plus joyeux et l'on voit ici, en mars 1961, les religieuses exercer leurs talents musicaux.

Août 1982

Durant cinq semaines se tient à Lannion le « chapitre » international des religieuses de La Retraite qui réunit trente-trois Sœurs représentant 530 religieuses dans huit pays : France, Angleterre, Irlande, Belgique, Pays-Bas, Italie, Cameroun et Chili.

Voici des vues de quelques Maisons « La Retraite » en Bretagne





en région parisienne :



et en Belgique :



En réponse à la demande du Concile Vatican II, il faut réviser les Constitutions et les adapter aux besoins du monde d'aujourd'hui. Chaque participante exprime son vote sur chaque point discuté grâce à un « vote électrique » sur tableau lumineux. Sœur Geneviève Pousset, professeur de mathématiques à l'Institution Bossuet a mis au point ce système technique et l'a réalisé. Après dix années de réflexion ; les textes sont discutés, modifiés avant les votes définitifs. À chaque vote, le tableau s'allume !

2007

La Supérieure Générale et le noviciat quittent Lannion... Seules quelques Sœurs restent pour assurer certaines activités scolaires, bibliothèque, lingerie, réfectoire, chorale. Puis les laïcs sont de plus en plus nombreux dans le corps professoral, aussi les sœurs se désengagent de la direction, de la gestion, et, en cette année 2007, de la propriété de Crec'h Avel.

L'émotion est grande ! A quatre, elles vivaient une vie de prière, de visites aux personnes âgées, un travail d'archives, une relation fraternelle avec les autres religieuses de la zone de Lannion, les associations, les anciennes élèves... L'une d'elles assurait sur ordinateur un travail assidu pour la Mutuelle St-Martin. Avant de partir, les religieuses assurent le transfert du cimetière de la communauté chez les Pères des Missions Étrangères de Haïti à St-Jacques-en-Guiclan (Finistère). Caroline de Kerouard avait donné à la Communauté des Sœurs de La Retraite l'ensemble de la propriété - terrain et château - qu'elle venait d'hériter.

Samedi 22 septembre 2007, Mgr Fruchaud, évêque de St-Brieuc et Tréguier célèbre une messe à N.D. des Fontaines à Lannion. Cérémonie d'action de grâces, pleine d'émotion et de reconnaissance. Départ définitif qui laisse un grand vide dans Lannion.

Les anciennes élèves portent dans leur cœurs les nombreuses absentes puis s'échangent les souvenirs, photos tant des religieuses que des élèves ce qui permettra plus tard la mise en place de ce site.